



# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022**

*Vendredi 12 mai 2023, Villié Morgon.*

## **RAPPORT MORAL**

L'année 2022 marque une forme de retour à la normale après deux années fortement perturbées par les effets de la pandémie. Les chiffres de la fréquentation soulignent une demande accrue de service de garde, notamment les mercredis. C'est un phénomène assez nouveau pour nous, même s'il s'était déjà manifesté en 2021. Rappelons que notre capacité d'accueil est limitée par notre agrément. Elle est de 72 places, dont 24 pour les petits (3/6 ans). Notre territoire peine donc à répondre à la demande de mode de garde en ACM puisque les centres de Beaujeu et de Belleville connaissent la même saturation d'autant plus accrue que le centre de Taponas a fermé récemment. Nous avons alerté les élu(e)s sur notre désarroi devant une liste d'attente qui n'a cessé de croître et face aux parents qui n'ont eu d'autres recours que l'anticipation sur un an, de la rapidité et un peu de chance pour obtenir une place... Nous en sommes profondément désolés et ne pouvons que souhaiter que d'autres structures voient le jour pour répondre à l'ensemble des besoins.

Autre motif d'insatisfaction pour nous : nous n'avons pu empêcher une hausse du tarif journalier. Celui-ci a augmenté de 1€ en 2022 puis de la même somme en 2023. La convention collective ECLAT avait annoncé une revalorisation de la valeur du point la Branche de l'animation ; revalorisation tout à fait légitime tant le salaire était bas, ce qui entraînait naturellement une pénurie à chaque période de vacances. Dès 2021, nous avons entamé des négociations avec les mairies sous l'égide de la CCSB pour que les parents n'absorbent pas seuls l'augmentation de notre budget, comme cela a été le cas jusqu'alors. Nous vous avons tenu informés de l'évolution de celles-ci pour un conventionnement qui revaloriserait la part des communes dans le prix d'une journée d'accueil extrascolaire. Après de nombreuses tergiversations et des atermoiements dont une partie des familles ont pu subir les conséquences, un accord a enfin été trouvé et l'ensemble des communes se sont engagées à signer cette nouvelle convention. Le prix de la journée sera maintenu à 22€.

Du côté de l'équipe salariée, 2022 aura été celle du renouvellement puisque Béatrice Coulomb a décidé de poursuivre d'autres projets après huit ans à la direction du Chat Pito et Thibaut Moulin s'est vu confier le poste de directeur ; pour lequel il sera épaulé par Camille Fontanne. A la rentrée de septembre, Brice, Laetitia et Guillaume nous ont rejoints. Une impulsion nouvelle est donnée dans la continuité de ce que le C.A. a proposé par la réécriture du Projet Éducatif qui a vu le jour en octobre dernier après plus d'un an de réflexion et de maturation. Nous avons souhaité renforcer le lien entre l'équipe salariée et le C.A. ; l'accompagnement proposé a été motif de satisfaction et s'est concrétisé par des temps de travail commun autour du projet pédagogique. Vos enfants sont accueillis dans un cadre de valeurs qui sont celles de l'éducation populaire : ouverture culturelle, accompagnement à la prise d'initiative, à la vie en société, aux gestes du quotidien qui favorisent la prise de conscience de notre environnement et de sa nécessaire préservation... Notre équipe d'animation est force de proposition et fait preuve de dynamisme et d'émulation en ce sens dans les activités qu'elle construit avec les enfants. Nous le verrons plus loin dans le rapport d'activités qu'en fera Thibaut. C'est en tout cas avec un plaisir non feint que les membres du C.A. s'impliquent dans cet accompagnement, que ce soit au niveau de la trésorerie, de la formation, de la vie de l'équipe ou de l'animation, puisque plusieurs d'entre nous, et d'autres parents également, ont pu prêter main forte lorsque le planning des formations ne nous permettait pas d'atteindre le taux d'encadrement nécessaire. La stabilisation de l'équipe d'animation était un de nos objectifs annoncés lors de notre dernière Assemblée Générale, et il n'était pas chose aisée d'y parvenir tant il a parfois été compliqué de recruter par le passé ; ce qui nous a conduit certains jours à réduire le nombre de places, notamment sur les mercredis. Nous nous réjouissons enfin que l'été 2022 ait été marqué par le retour de temps forts avec l'élaboration d'un camp avec les ados et de trois semaines autour des cultures de l'oralité en Afrique de l'Ouest que l'équipe a construites et mises en œuvre, et que la DRAC a intégralement financées.

Nous terminerons ce préambule sans oublier d'aborder la question du bénévolat. Notre centre fonctionne, vous le savez, sur le modèle associatif ce qui suppose un engagement des parents pour l'administrer. Nous avons vu ces dernières années se développer la part bénévole pour soutenir les actions de l'équipe salariée. Cet engagement représente en moyenne un tiers d'équivalent temps plein, ce qui est considérable et nécessite un investissement important des membres du Conseil d'Administration sans lequel la pérennité de ce fonctionnement ne serait plus assurée. Les valeurs de l'éducation populaire nous animent mais nous savons aussi que les énergies s'érodent. Aussi, l'ensemble des parents et des élu(e)s doit mener une réflexion sur ce que ce modèle peut devenir dans les années à venir. Comment faire vivre et renouveler le bénévolat ? Comment s'engager et construire en équipe l'expertise nécessaire à l'animation de l'association et de l'équipe salariée ? Comment accompagner cet engagement ? Comment construire avec les élus(e)s un dialogue qui facilite le bénévolat et en reconnaisse toute sa part ? Bref, nous avons choisi en décembre dernier de consacrer un atelier à ces questions lors de notre Assemblée Générale ; force est de constater que nous n'avons pas encore esquissé les pistes d'actions nécessaires à la pérennité de ce modèle associatif. A nous, parents, bénévoles, salarié(e)s et élu(e)s d'oser les construire ensemble !

***Renaud BARDET, président du Chat Pito.***

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 1 - La fréquentation des vacances et des mercredis

### Les chiffres globaux :

- 2019 : 381 enfants et 251 familles avec 51 enfant/jour en moyenne
- 2020 : 318 enfants et 202 familles avec 40 enfants/jour en moyenne
- 2021 : 280 enfants et 187 familles avec 52 enfants/jour en moyenne
- 2022 : 309 enfants et 213 familles avec 53 enfants/jour en moyenne

### Les heures de présence :

- 2019 : 41 886 Heures totales
- 2020 : 32 118 Heures totales
- 2021 : 39 626 Heures totales
- 2022 : 45 747 Heures totales

### Les enfants sur liste d'attente

Ces chiffres représentent le nombre d'enfants total sur l'année qui ont été au moins une fois sur liste d'attente. Ce qui signifie que Chat Pito n'a pas pu répondre aux besoins de ces familles.

- 2019 : 70 enfants
- 2020 : 38 enfants
- 2021 : 133 enfants
- 2022 : 140 enfants

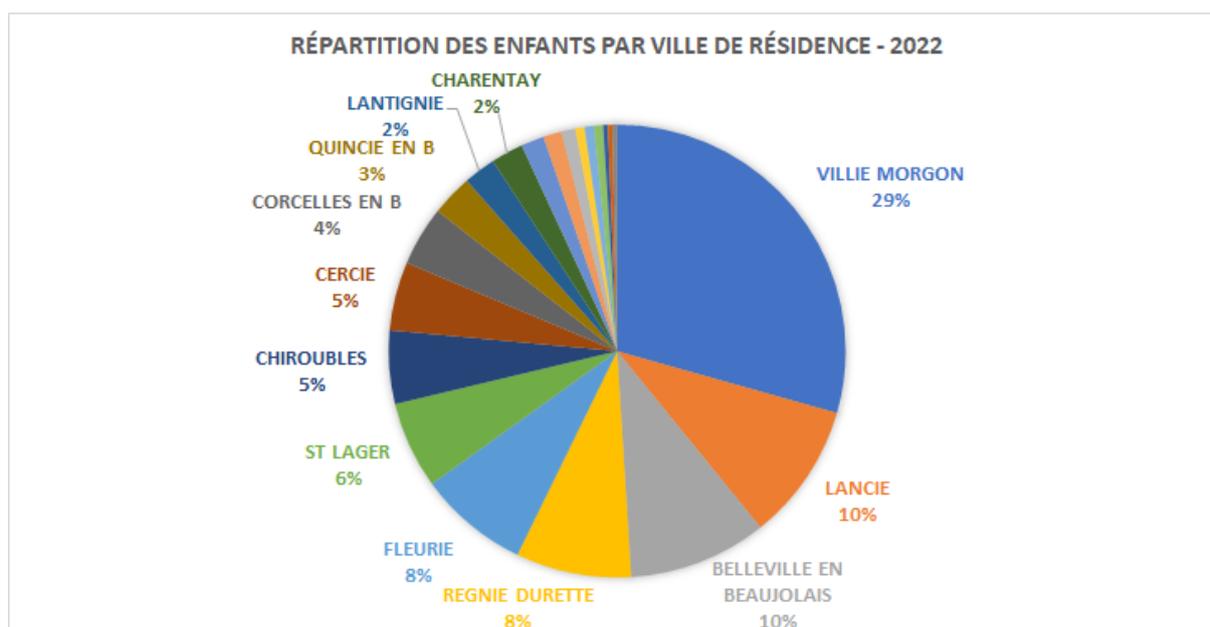
## 2 - La fréquentation du périscolaire.

### Les chiffres globaux :

- 2019 : 129 enfants et 87 familles avec 20 enfants/jour en moyenne
- 2020 : 116 enfants et 78 familles avec 13 enfants/jour en moyenne
- 2021 : 108 enfants et 74 familles avec 22 enfants/jour en moyenne
- 2022 : 120 enfants et 83 familles avec 24 enfants/jours en moyenne

### 3 - Provenance des familles

Communes	Nombre d'enfants	Communes	Nombre d'enfants
Villié-Morgon	90	Charentay	7
Lancié	30	Odenas	5
Belleville En B	30	Marchampt	4
Regnié-Durette	25	Romaneche-Thorins	3
Fleurie	24	Juliéнас	2
St Lager	19	Beaujeu	2
Chiroubles	16	Avenas	2
Cercié	15	Vauxrenard	1
Corcelles En B	13	Taponas	1
Quincié En B	9	St Mamert	1
Lantignié	7		



## 4 - Les actions de Chat Pito

### Les actions dans le centre :

- Projet « Happy Africa » avec la venue de la compagnie Madior (un artiste Ethno-conteur/musicien et un artiste musicien bassiste) durant 3 semaines en juillet, concert de clôture de la saison. (Entièrement financé par la DRAC)
- Randonnées découverte et sensibilisation de la faune et la flore / nettoyage au centre du village et environs
- Projet “Les petits bricoleurs” : Création de jeux en bois
- Projet « Camp Ado » à Cublize durant l’été (17 jeunes de 11 à 15 ans durant une semaine)
- Projet Ado autour de la découverte des métiers de l’artisanat durant l’été
- Atelier Cinéma et illusion, association Tillantsia, (entièrement financé par la DRAC)
- Création de mini-serre pour la bourse aux plantes
- Sensibilisation tout au long de l’année sur le thème du développement durable (tri des déchets, peinture végétale)
- Apprentissage de la coopération avec des sports collectifs

### Les actions « Hors les murs »

- « Ludothèque itinérante » sur le territoire de la CCSB
- La Bourse aux plantes annuelle au printemps et exposition de la grainothèque
- « La grande Lessive », exposition artistique éphémère au sein du Parc de la Mairie de VM (partenariat : Collège, crèche, RAM, MFR, EHPAD du village, maternelle, habitants du territoire)
- Création de décorations de Noël en collaboration avec la mairie de Villié-Morgon (depuis 2021)
- Entretien des plantations du village en collaboration avec la mairie de Villié-Morgon
- Entretien des plantations de l’EHPAD
- Participation à l’évènement « Boîtes solidaires de Noël » en partenariat avec le camion à Pizzas du village
- Projet commun avec le « Réseau Beaujolais » (créations d’animations respectueuses de l’environnement)
- Création d’ateliers en collaboration avec la Crèche de Villié-Morgon (travaux manuels...).
- Exposition et atelier en collaboration avec la bibliothèque de Villié-Morgon
- Lecture de conte sur Kamishibai par les enfants : Crèche, EHPAD, bibliothèque.
- Exposition itinérante sur le thème du Kamishibai au sein des bibliothèques de Beaujeu et VM

## 5 - Le personnel d'animation

Les départs :

- Maely Grange, animatrice stagiaire : fin du stage (Novembre)
- Béatrice Coulomb, Directrice : réorientation (Août)

Les arrivées (septembre) :

- Guillaume Vandelle : professeur d'EPS pour le périscolaire, les mercredis et les vacances
- Brice Martin : animateur nature, ancien maraîcher pour les mercredis et les vacances
- Laetitia Barroso : animatrice formée aux ateliers philo pour les mercredis et les vacances

Nouvelle direction :

- Directeur : Thibaut Moulin
- Directrice adjointe : Camille Fontanne Recoudes

Animatrice permanente :

- Diana De Oliveira

Emplois saisonniers : 21 CEE (CDD) en 2022

Soit un équivalent temps plein de 4,8

## 6 - Formations (entièrement financées)

- Journée Tous Dehors, IREPS et ADES du Rhones
- Animation par le conte, Léo Lagrange
- Formation Tuteur, Proactive Academy
- Formation professionnelle : BPJEPS

## 7 - Les projets en 2023

- Renouvellement de la Bourse aux plantes.
- Renouvellement de l'exposition " La Grande lessive".
- Confection de décorations de Noël en collaboration avec la mairie de Villié-Morgon.
- Entretien des plantations du village en collaboration avec la mairie de Villié-Morgon.
- Mise en place de randonnées découverte/nettoyage dans les environs de Villié-Morgon.
- Consolidation du réseau Beaujolais, un réseau de 5 ACM de la région sur le thème du développement durable.
- Professionnalisation des membres de l'équipe (DEJEPS et BPJEPS).

- Réécriture du projet pédagogique en lien avec le nouveau projet éducatif.
- Pérennisation et stabilisation de l'équipe d'animation.
- Des projets d'animation sur l'année
- Continuité des actions quotidiennes de sensibilisation autour du thème du développement durable
- Ludothèque itinérante
- Expositions, échanges avec la bibliothèque municipale de VM
- Différents temps forts (expositions, concerts, veillée) ouverts aux familles

***Thibaut MOULIN, directeur du Chat Pito***

# RAPPORT FINANCIER

## Bilan de l'année 2022 :

- Les produits s'élèvent à 199 906 €, contre 193 542€ en 2021. Une hausse qui s'explique par l'augmentation du taux de fréquentation, et du tarif journalier de l'extra-scolaire.
- Les charges à 211 736€ contre 192 020€ en 2021. Cette hausse est une conséquence aussi de l'augmentation du taux de fréquentation (en autre hausse du nombre de repas), mais surtout par l'augmentation des salaires via la revalorisation du point la convention collective Eclat

**Le résultat pour 2022 est donc de - 11 829 € ;** alors qu'en 2021 nous avons clôturé l'exercice avec un léger excédent de + 1 432 €.

## Focus sur les produits :

⇒ **Compte 70** Prestations de services/participation des familles : + 17 694 € par rapport à 2021, résultat en corrélation avec l'augmentation du taux de fréquentation du centre que ce soit pour le périscolaire ou pour l'extra-scolaire, répercutée sur l'aide de la CAF accordée cette année ; et l'augmentation des tarifs journaliers pour l'extra-scolaire.

Par pôle, nous avons :

- Périscolaire = + 1 996€ par rapport à 2021
- Vacances = + 12 631€ par rapport à 2021
- Mercredis = + 1 284€ par rapport à 2021
- Prestation Service CAF = + 2 180 € par rapport à 2021

⇒ **Compte 74** Subventions d'exploitation : - 18 155 € par rapport à 2021. Ce résultat s'explique par :

- Des subventions accordées en 2021 à hauteur de 18 600€ et non reconduites en 2022, comme le FDVA, et les fonds publics territoires de la CAF. Ces aides sont obtenues par le dépôt de projets, qui une fois analysés, sont acceptés ou refusés en fonction des thèmes, du nombre de demande et des ressources financière de l'organisme.
- Une baisse des subventions de mairies - 2 997€ par rapport à 2021, soit 30% de moins.

Nous avons toutefois eu :

- Un maintien de soutien financier avec la reconduction de la subvention FONJETP de 7 107€,
- Une subvention de la DRAC de 9 000€, qui a permis de financer entièrement l'activité estivale avec la compagnie Madior.

⇒ **Compte 79** Transferts de charges, ce sont les sommes à percevoir à fin 2022 : 18 770 €

- Solde 2022 CAF 8 280€, ce solde est prévu en avril de l'année N+1
- Les facturations des familles à hauteur de 3 445€, et des communes pour 5 351€.

## Focus sur les charges

⇒ **Compte 60** achats de matières 1ère et autres : **+ 1 249 €** par rapport à 2021. Ce résultat s'explique par :

- Des frais supplémentaires liés à l'augmentation du taux de fréquentation du centre et la réalisation d'un camp ado avec pour l'alimentation enfants (+ 1 716€ par rapport à 2021), et la fourniture d'activités :(+ 539€ par rapport à 2021).
- Mais également nous avons réalisés des économies sur les petits équipements / fournitures administratives (- 711€ par rapport à 2021), et les produits d'entretien (- 629€ par rapport à 2021)

⇒ **Compte 61 et 62** autres achats/services extérieurs et autres : **+ 7 661 €** par rapport à 2021 ;

Des hausses de coût sur :

- Repas des enfants : + 3 253 €, augmentation du prix du repas, et fréquentation du centre.
- Honoraire social : + 667 €
- Téléphone / site internet : + 897 €, pour ne plus dépendre du réseau internet de l'école, nous avons pris un abonnement internet, avec téléphone portable pour éviter que les salariés utilisent leur téléphone personnel.
- Primes d'assurance : + 342 € : lié à l'assurance d'un autre local le temps des travaux de suite à rénovation de la salle du rez-de-chaussée,
- Sous-traitance activités : + 9 453€, liée à l'activité estivale avec la compagnie Madior (financé par la DRAC à hauteur de 9 000€), activité qui s'est terminée par une soirée concert/dégustation réunissant tous les acteurs du projet et les familles.

Mais aussi des baisses sûres :

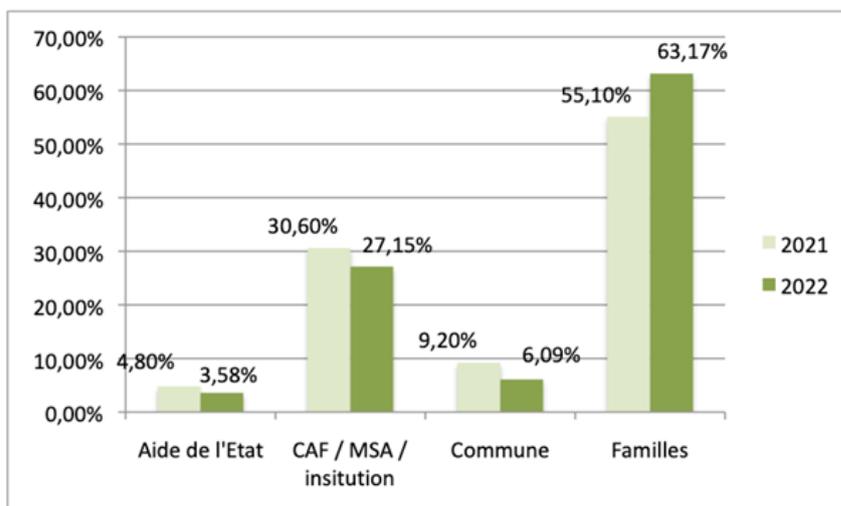
- Déplacement / frais de missions et réceptions : -248 €
- Publicité diverse : -951€
- Transport activité : -5 771€

⇒ **Compte 64** personnel et charges sociales : **+12 769 €** par rapport à 2021. Ce résultat s'explique par :

- Les frais liés au départ d'un de nos salariés (5 900€)
- Une hausse des salaires suite à la réévaluation du point par la convention collective : + 18 878 € par rapport à 2021.
- Et une baisse des cotisation URSSAF de - 2 492 € par rapport à 2021.

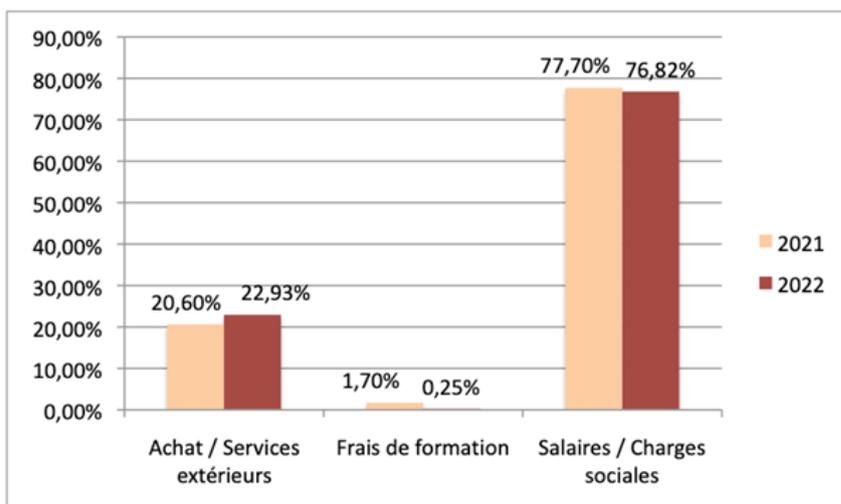
## Comparaison graphique 2021 et 2022

⇒ Les Produits :



Les familles continuent de financer l'association à hauteur de 60%, et pour l'année 2022, une baisse des aides de l'Etat, des communes et organismes d'Etat.

⇒ Les Charges :



Les charges de l'association sont principalement liées aux salaires et charges sociales, puis les services extérieurs et achats.

⇒ Toutes les activités sont en négatif cette année :

Le périscolaire

GARDERIE			
CHARGES		PRODUITS	
compte 60	730,80	compte 70	27 173,86
compte 61	461,16	compte 74	1 040,94
compte 62	1 278,72	compte 76	50,22
compte 63	94,32	compte 79	1 470,06
compte 64	29 150,28		
compte 65	59,40		
compte 68	109,62		
TOTAL	31 884,30		29 735,08
	Résultat :	<b>-2 149,22</b>	

## L'extra-scolaire

VACANCES				
CHARGES			PRODUITS	
compte 60	6 664,28		compte 70	76 575,87
compte 61	16 893,84		compte 74	16 125,03
compte 62	3 409,92		compte 76	142,29
compte 63	251,52		compte 79	10 323,63
compte 64	77 734,08			
compte 65	158,40			
compte 68	292,32			
TOTAL	105 404,36			103 166,82
	Résultat :			<b>-2 237,54</b>

MERCREDI				
CHARGES			PRODUITS	
compte 60	3 889,62		compte 70	48 638,27
compte 61	10 457,19		compte 74	4 352,03
compte 62	2 060,16		compte 76	86,49
compte 63	151,96		compte 79	6 306,31
compte 64	46 964,34			
compte 65	95,70			
compte 68	176,61			
TOTAL	63 795,58			59 383,10
	Résultat :			<b>-4 412,48</b>

JEP				
CHARGES			PRODUITS	
compte 60	1 339,30		compte 70	514,00
compte 61	789,81		compte 74	7 107,00
compte 62	355,20		compte 76	0,00
compte 63	26,20		compte 79	0,00
compte 64	8 097,30			
compte 65	16,50			
compte 68	30,45			
TOTAL	10 654,76			7 621,00
	Résultat :			<b>-3 033,76</b>

Le JEP comprend les activités ados, le camp ado de l'été et les projets d'animations locales. Cette année, nous n'avons pas obtenu de fonds publics et territoire de la CAF pour financer ces activités. Néanmoins, nous avons pris la décision de les maintenir, tout en les limitant, pour poursuivre le lien avec les familles et les communes.

## Perspectives pour 2023

- De plus en plus de difficulté pour obtenir des subventions via les appels à projets (les organismes n'ont pas assez de ressource). Ces appels à projets se font par un dépôt de dossier, qui demande une ressource interne importante (du temps, du stress) sans pour autant avoir un retour rapide sur l'acceptation de nos dossiers.
- Le maintien des aides (Fonjep, ...) n'est pas acquis.
- Un budget prévisionnel 2023 a été fait se basant sur l'obtention des aides, à hauteur de 20 707€, via 5 organismes. A ce jour, une seule a répondu pour une subvention de 3 000€ (4 500 € demandés).
- Quel sera l'impact sur le taux de fréquentation du centre avec la hausse des tarifs, pour toutes les familles issues des communes ayant signées ou pas la convention.

**Marylène BALLESTRA, trésorière du Chat Pito.**